

# Mémoire pour les consultations prébudgétaires en prévision du prochain budget fédéral



# Recommandations

- 1:** Que le gouvernement établisse un Transfert canadien en matière de santé mentale pour élargir la prestation de services de santé mentale de haute qualité, accessibles et gratuits.
- 2:** Que le gouvernement consacre 30 % des paiements de transfert fédéraux annuels prévus pour le Transfert canadien en matière de santé mentale aux besoins des personnes de moins de 25 ans.
- 3:** Que le gouvernement verse un financement de 25 millions de dollars sur cinq ans en vue de la création de directives cliniques visant à soutenir des soins en santé mentale fondés sur des données probantes pour les enfants et les adolescents.
- 4:** Que le gouvernement verse un financement de 50 millions de dollars sur cinq ans en vue de la création de ressources éducatives et de programmes de formation multidisciplinaires pour accroître les compétences en soins de santé mentale pédiatriques.

# Introduction

**Les troubles de santé mentale sont fréquents chez les enfants et les adolescents. Pourtant, même si, au Canada, environ 1,2 million d'entre eux éprouvent des problèmes affectifs, comportementaux et psychosociaux assez graves pour nuire à leur fonctionnement et à leur développement, moins de 20 % reçoivent un traitement approprié (1).**

Les enfants et les adolescents qui sont des immigrants ou des réfugiés récents, des personnes noires, autochtones ou racisés ou qui habitent en région rurale ou éloignée sont encore moins susceptibles de recevoir des soins appropriés en santé mentale que leurs camarades et risquent davantage de recourir à des services comme l'urgence lorsqu'ils sont en crise (2).

Même avant la pandémie, les enfants et les adolescents devaient souvent composer avec de longues listes d'attente et un accès limité à des soins de santé mentale de qualité. À cause, entre autres, des services et des mesures de soutien fragmentés, des mesures de reddition de compte insuffisantes et de l'accès inéquitable, de nombreux jeunes languissent pendant des années sans voir leur bien-être vraiment s'améliorer. Au Canada, les coûts imposants associés à l'accès aux soins en santé mentale exacerbent encore davantage les iniquités, notamment pour les familles qui ne disposent pas de régime d'assurance ou dont la couverture est insuffisante.

Les effets directs et indirects de la pandémie ont érodé considérablement la santé mentale et le bien-être de nombreux Canadiens, ce qui a des conséquences particulières et uniques sur la santé mentale des enfants et des adolescents. Les hôpitaux pour enfants du pays signalent une augmentation – parfois sans précédent – du nombre de jeunes en proie à l'anxiété, à la dépression, à des pensées suicidaires, au mésusage de substances psychoactives et à des troubles des conduites alimentaires (3).

Il est capital de dépister les problèmes et d'intervenir rapidement. Des soins rapides et appropriés peuvent avoir des répercussions permanentes sur la santé et le bien-être, d'autant plus que la majorité des troubles de santé mentale chez les jeunes adultes trouvent leur origine dans l'enfance et l'adolescence. (4).

Un investissement important dans des programmes, des services et des mesures de soutien en santé mentale financés par l'État et fondés sur des données probantes s'impose d'urgence. Le renforcement du système de santé mentale et la correction des lacunes persistantes et discriminatoires en matière d'accès aideront les jeunes à se remettre des effets de la pandémie et contribueront à la santé et au développement des prochaines générations.

# Un transfert canadien pleinement financé

**Afin que tous les enfants et les adolescents du Canada puissent accéder à des services de santé mentale au moment et à l'endroit où ils en ont besoin, la Société canadienne de pédiatrie (SCP) appuie fortement l'adoption d'un Transfert canadien en matière de santé mentale permanent et pleinement financé.**

Ce budget représente une occasion importante de passer de la parole aux actes en honorant l'engagement de : « [é]tablir un nouveau transfert fédéral aux provinces et aux territoires, soit le Transfert canadien en matière de santé mentale... [qui] les aidera à élargir la prestation de services de santé mentale de haute qualité, accessibles et gratuits » (5).

Il faut prioriser le financement pour transformer cet engagement en réalité dans le budget 2023. On ne peut tout simplement pas se permettre de négliger et de sous-financer plus longtemps la santé mentale et le bien-être des Canadiens.

Afin que ce transfert en santé mentale soit le plus percutant possible, la SCP exhorte le gouvernement fédéral à consacrer 30 % des paiements de transfert fédéraux en santé mentale à l'accès rapide et équitable aux soins en santé mentale pour les personnes de moins de 25 ans.

Cette somme tient compte des grands besoins, des obstacles uniques à l'accès aux soins en santé mentale pour les enfants et les adolescents, de l'importance de recevoir des soins rapidement dès un jeune âge pour favoriser la santé et le bien-être et de la proportion de ce groupe au sein de la population.

Les personnes de moins de 25 ans ont été particulièrement touchées par la pandémie et les événements qui s'y associent depuis quelques années (6). En plus du stress et de l'anxiété suscités par cette pandémie mondiale, ils ont dû s'adapter aux interruptions à l'apprentissage en présentiel et aux activités contribuant à définir leur identité, à la diminution des possibilités d'apprentissage et d'emploi et à la dépossession de relations sociales, d'étapes marquantes et de souvenirs.

Tous les ordres de gouvernement devraient prioriser l'amélioration de l'accès à des soins en santé mentale rapides, appropriés et abordables pour les jeunes du Canada. Un financement ciblé et récurrent versé par le gouvernement fédéral aux provinces et aux territoires contribuerait à répondre à la fois aux besoins à court et à long terme.

# L'appui à des soins fondés sur des données probantes

**Afin de soutenir des soins en santé mentale fondés sur des données probantes pour les enfants et les adolescents, le gouvernement fédéral devrait financer la création de directives cliniques sur des soins échelonnés et axés sur les patients.**

Le système de santé mentale pédiatrique actuel est inefficace, fragmenté, coûteux et complexe. En finançant la création de directives axées sur le patient, le gouvernement fédéral peut réduire les inégalités en matière d'accès, de prestation des services et de mesures de soutien dans les provinces et les territoires et entre les centres urbains et ruraux, tout en réduisant la complexité et la confusion inutiles.

Si ces directives préconisent une approche graduelle des soins, les inefficacités s'en trouveront réduites et les résultats, améliorés, grâce à la priorisation des traitements les plus efficaces et exigeant le moins de ressources avant de passer à des services plus intensifs en fonction des besoins de chacun.

**Pour accroître les habiletés, la confiance et les compétences de tous ceux qui soutiennent la santé mentale et le bien-être des enfants et des adolescents, le gouvernement fédéral devrait financer la création et le soutien de ressources d'éducation et de programmes de formation multidisciplinaires.**

Les enfants et les adolescents du Canada s'évertuent depuis des décennies à accéder à des services de santé mentale pédiatrique abordables, accessibles et de qualité. À cause de l'augmentation de la demande attribuable à la pandémie, le système déjà en difficulté a atteint un point de rupture. Des investissements doivent être engagés pour contribuer à répondre à la demande, à rattraper les retards, à effacer les temps d'attente et, surtout, à limiter le nombre de jeunes en crise.

Il est impératif de renforcer les compétences et les aptitudes de tous ceux qui soutiennent la santé mentale et le bien-être des enfants et des adolescents. La création et la prestation de ressources d'éducation et de programmes de formation multidisciplinaires peuvent relever la qualité des soins en santé mentale au pays.

# Références

1. Commission de la santé mentale du Canada. Enfants et jeunes. <https://commissionsantementale.ca/ce-que-nous-faisons/enfants-et-jeunes/> (consulté le 13 septembre 2022).
2. Commission de la santé mentale du Canada. Les populations d'immigrants, de réfugiés et de groupes ethnoculturels ou racialisés (IRER) et les déterminants sociaux de la santé : Examen des données du recensement de 2016, Février 2019. [https://commissionsantementale.ca/wp-content/uploads/2019/03/irer\\_report\\_mar\\_2019\\_fr.pdf](https://commissionsantementale.ca/wp-content/uploads/2019/03/irer_report_mar_2019_fr.pdf) (consulté le 13 septembre 2022).
3. Les enfants d'abord Canada. Les enfants sont en crise – Les meilleurs défenseurs et experts du Canada s'unissent pour déclarer #codePINK, Mai 2021. <https://childrenfirstcanada.org/fr/code-pink/kids-are-in-crisis-canadas-top-advocates-and-experts-unite-to-declare-codepink/> (consulté le 15 septembre 2022).
4. McGorry PD, Purcell R, Goldstone S, Amminger GP. Age of onset and timing of treatment for mental and substance use disorders: Implications for preventive intervention strategies and models of care. *Curr Opin Psychiatry* 2011;24(4):301–6.
5. Parti libéral du Canada. Avançons ensemble, 2021. <https://liberal.ca/wp-content/uploads/sites/292/2021/09/Platform-Forward-For-Everyone.pdf> (consulté le 15 septembre 2022).
6. Santé publique Ontario. Mesures communautaires de santé publique pendant la pandémie de COVID-19 : répercussions négatives sur les enfants, les adolescents et les familles — mise à jour – Examen rapide, le 11 janvier 2021. <https://www.publichealthontario.ca/-/media/documents/ncov/he/2021/01/rapid-review-neg-impacts-children-youth-families.pdf?la=fr> (consulté le 15 septembre 2022).



**Société canadienne de  
pédiatrie**

100-2305, boul. St Laurent  
Ottawa, ON K1G 4J8  
613-526-9397  
[www.cps.ca](http://www.cps.ca)  
[info@cps.ca](mailto:info@cps.ca)